

**ÉQUIPE DE RÉDACTION**

**Antoine Bondéelle**  
Rédacteur en chef, INRS  
**Patricia Bernard**  
Rédactrice en chef adjointe, INRS  
**Aline Marcelin (INRS),**  
**Taina Grastilleur, Maud Foutieau**  
Corrections, secrétariat de rédaction  
**Amélie Lemaire (INRS),**  
**Nathalie Florczak**  
Maquettes et infographies  
**Nadia Bouda**  
Iconographe, INRS  
**Sandrine Voulyzé**  
Chargée de fabrication, INRS  
**Nadège Marmignon**  
Assistante, INRS

**COMITÉ ÉDITORIAL**

**Agnès Aublet-Cuvelier**  
Direction des Études et recherches,  
INRS  
**Patricia Bernard, Antoine Bondéelle**  
Équipe de rédaction, INRS  
**Patrick Laine**  
Chef du département Expertise  
et conseil technique, INRS  
**Louis Laurent**  
Directeur des Études et recherches,  
INRS  
**Jean-Pierre Leclerc**  
Chef du département Ingénierie  
des procédés, INRS  
**Fahima Lekhchine**  
Chef du département Information  
et communication, INRS  
**Jérôme Triolet**  
Direction des Applications, INRS  
**Delphine Vaudoux**  
Responsable du pôle  
Publications périodiques, INRS

**ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :**

Jean-Jacques Atain-Kouadio,  
Jean-Christophe Blaise,  
Ève Bourgard, Myriam Bouslama,  
Marjolein Caniels, Annie Chapouthier,  
Patrick Chevret, Laurent Claudon,  
Jennifer Clerté, Christian Darne,  
Jean-André Deledda,  
Valérie Demange, Peter Dickinson,  
Laurent Gaté, Valérie Genevès,  
Michèle Guimon, Thierry Hanotel,  
Sandrine Hardy, Michel Héry,  
Catherine Jarosz,  
Laurent Keranguéven,  
Totti Könnöä, Mikkel Knudsen,  
Juliette Kunz-Iffli,  
Pascal Lamy,  
Mireille Lapoire-Chasset,  
Lucas Lenne, Heila Lotz-Sisitka,  
Mathieu Marchal,  
Fatima Matamoros-Marin,  
Gautier Mater, Alexander Mertens,  
Frédéric Michaud, Hubert Monnier,  
Wahib Ouazzani, Aurélie Périsset,  
Jean-François Sauvé,  
Carsten Schiffer, Carole Seidel,  
David Tihay, Sarah Valentino,  
Liën Wioland,  
les relecteurs internes de la revue,  
les pôles Information juridique  
et Traductions de l'INRS,  
ainsi que les photographes cités.

# L'édito de...

**WAHIB OUAZZANI**, Société 3M, président de la commission de normalisation pour le groupe de coordination EPI (commission S70A).



© Rémy Lecourieux

Bien qu'ils soient le dernier rempart à actionner en matière de prévention des risques professionnels – puisque les principes généraux qui régissent l'organisation de la prévention visent, entre autres, à éviter et à combattre les risques à la source, à adapter le travail à l'homme et à privilégier les mesures de protection collective –, les équipements de protection individuelle (EPI) jouent un rôle crucial pour prévenir les risques d'accident du travail et les maladies professionnelles. Avec l'évolution des réglementations, des usages et des technologies, il est à souligner que l'industrie des EPI est engagée depuis quelques années dans un mouvement d'innovations pour répondre aux besoins actuels. Des EPI innovants sont des équipements qui intègrent de nouvelles technologies, des matériaux avancés, des fonctionnalités améliorées, des matériaux durables et des solutions

ergonomiques pour offrir une meilleure protection des travailleurs. De leur côté, les entreprises recherchent activement des solutions efficaces pour protéger leurs employés et réduire les contraintes au poste de travail. La nécessité d'avoir un cadre réglementaire permettant d'intégrer ces innovations tout en protégeant des risques émergents est donc indispensable pour l'ensemble des acteurs du secteur. L'Afnor, en tant qu'organisme de normalisation, joue un rôle clé dans l'établissement des normes pour garantir la qualité et la sécurité des EPI. Les parties prenantes du secteur des EPI participent activement aux travaux

d'élaboration des normes européennes harmonisées au titre du règlement EPI. Elles fixent les règles du jeu et permettent ainsi d'écarter ceux qui ne les respectent pas. Durabilité, présence de substances préoccupantes, déchets, matières recyclées, impacts sur l'environnement, y compris l'empreinte carbone et environnementale..., la prise en compte des enjeux environnementaux lors de

**« L'efficacité d'un EPI va dépendre non seulement des technologies qui le composent, mais surtout de son adaptation à la personne qui le porte. »**

la conception et de la fin de vie de l'EPI devient une préoccupation grandissante, notamment auprès des utilisateurs d'EPI. L'ergonomie est aussi un élément clé et l'ajustement optimal de l'EPI à la personne qui le porte est déterminant pour la protéger correctement. En effet, l'efficacité d'un EPI va dépendre non seulement des technologies qui le composent, mais surtout de son adaptation à la personne qui le porte. Vous aurez l'occasion de découvrir dans le dossier traité dans ce numéro une actualité liée à la protection respiratoire et comment tester son ajustement, avec un article rappelant que, même si un masque est certifié CE, il peut ne pas garantir une protection adéquate s'il n'est pas correctement ajusté. Autre innovation abordée dans ce dossier, en dehors du périmètre des EPI, mais qui est source de nombreux espoirs concernant l'amélioration des conditions de travail : l'arrivée sur le marché des exosquelettes, dont l'usage peut aussi soulever de légitimes questions en matière de santé et de sécurité. En continuant à encourager l'innovation dans le domaine des EPI, la normalisation, à laquelle contribuent d'ailleurs certains experts de l'INRS, joue un rôle central et contribue à créer des environnements de travail plus sûrs et plus efficaces pour tous.